



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

22 | 2001

Autour de Décembre 1851

Mémoire et tourisme. Les monuments provençaux de 1851

Maurice Agulhon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/251>

DOI : 10.4000/rh19.251

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2001

Pagination : 121-126

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Maurice Agulhon, « Mémoire et tourisme. Les monuments provençaux de 1851 », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/251> ; DOI : 10.4000/rh19.251

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Mémoire et tourisme. Les monuments provençaux de 1851

Maurice Agulhon

- 1 La « mémoire » est entrée dans le vocabulaire des historiens. L'histoire de l'histoire est à la mode. On aime aujourd'hui à connaître, avec les faits, la mémoire qu'ils ont laissée.¹ Mais en vérité c'est plus qu'une mode, c'est un progrès. La politique en France au XIX^e siècle a été cent fois retracée, on peut toujours en compléter les relations ou affiner les systèmes d'explication, mais cette reprise indéfinie du récit centré sur les événements finit par être répétitive. Alors que, au contraire, l'étude de ce que les événements ont ultérieurement laissé de traces ou ont eu d'effets, dans les pensées et dans les sensibilités, est un élément important de l'histoire intellectuelle et de l'histoire culturelle, domaines plus neufs et secteurs plus vivants de notre travail professionnel. Pour justifier ces considérations générales par un exemple fameux, il suffit de penser à la Grande révolution de 1789-1799. Le débat le plus animé, de nos jours, ne concerne pas ce qui s'est passé à Paris (ou même en Vendée) en 1793, il est de savoir si l'héritage de la Révolution dans la politique française du XIX^e et XX^e siècles a été plutôt bénéfique (genèse de nos libertés) ou plutôt mauvais (virus du « jacobinisme »)².
- 2 Ainsi de nos jours, sans considérer, certes, comme clos le chantier de l'histoire des journées de résistance républicaine de décembre 1851, on peut travailler sur celui de leur souvenir. Oui, la mémoire des soulèvements républicains de décembre 1851 a été, à une certaine époque, entretenue et utilisée. Dans les années 1860, il s'agissait de combattre l'Empire encore debout en rappelant son « péché originel », le coup d'état : l'enquête historique d'Eugène Ténot, le premier roman des Rougon Macquart d'Emile Zola, le procès de la souscription Baudin qui lance la réputation de Gambetta, en sont les signes connus³. Puis viennent les années 1880 où la République victorieuse, plus consciente que jamais de se fonder comme le repoussoir d'un bonapartisme autoritaire, entreprend de renforcer l'éducation républicaine du peuple en héroïsant les insurgés de décembre. La loi de 1881, qui ouvre le droit à indemnité aux survivants et à leurs familles, leur confère un véritable statut d'anciens combattants. Et c'est leur mérite qui reçoit sa consécration suprême par la mise au panthéon de Victor Hugo en 1885 et du docteur Baudin en 1889. Et

c'est pendant ces années que se construisent en province les principaux monuments commémoratifs, dont nous allons spécialement parler⁴. Or cette période, un peu rallongée il est vrai par une relance, prévisible, dans les années 1900-1914 aura été finalement assez brève.

- 3 À distance, on peut essayer de comprendre la précarité de cette mémoire. Il y a près de trente ans, nous en avons proposé l'analyse suivante, sans être contredit, mais sans être non plus beaucoup entendu⁵. Le principe des insurrections — rappelons-le — était qu'il fallait défendre la constitution, par la force, puisqu'on ne pouvait pas le faire autrement. Le bon citoyen, en temps normal, n'est pas violent, il obéit aux lois, il ne se révolte pas contre les décisions même pénibles d'un pouvoir légal (en bonne doctrine républicaine, les insurgés de juin 1848 avaient tort et Cavaignac raison). Mais il doit se révolter si c'est le seul moyen de résister à une irruption arbitraire (le coup d'État) et de défendre ou de rétablir l'ordre républicain (la constitution). La violence, normalement réprouvée, est légitime par exception. De même, en somme, qu'un individu a le droit de se servir d'une arme éventuellement meurtrière s'il se trouve « en état de légitime défense ». Or l'expérience a prouvé que ce juste milieu intellectuel était difficile à tenir. Le citoyen vraiment imprégné de légalisme juridique républicain peinera à en sortir pour se conduire en rebelle ; si l'on vous a inculqué depuis deux générations l'idée que le gendarme du bourg voisin est l'homme de la loi, qu'il a donc toujours raison, vous n'êtes pas bien préparé à vous battre contre le même gendarme lorsque, dépendant d'un gouvernement qui fait le coup d'État, il est passé, *ipso facto* — mais abstraitement, invisiblement — au statut de criminel⁶. Quant au citoyen encore un peu fruste, qui est, lui, facilement illégaliste (comme braconnier par exemple), il sera certes plus facile de l'exciter contre le gendarme le jour où la constitution sera violée, mais il risque bien alors d'user de la violence ainsi légitimée pour s'occuper d'autre chose que du viol de la constitution ! D'où les quelques débordements en forme de lutte de classes qui ont compromis la pure mémoire de la défensive républicaine, tant dans les péripéties judiciaires du moment que plus tard⁷. À peine la Troisième République établie, consolidée, épanouie, elle est en effet confrontée avec l'apparition d'un mouvement ouvrier se réclamant du socialisme et par conséquent d'une échelle de valeurs un peu différentes de celles du juridisme « bourgeois ». La lutte des « classes » est désormais une valeur, justifiée par l'extrême-gauche, mais honnie et redoutée (et rendant par là toute violence redoutable) par le reste de l'opinion. Dès lors la violence « pure » des héros de 1851 (pure parce que légitimée par sa motivation d'exception) a de plus en plus de mal à trouver de défenseurs. Un homme qui se bat contre les gendarmes sera jugé dangereux par excès dans l'esprit des bourgeois (même des républicains modérés), tandis qu'il sera considéré par les révolutionnaires comme fâcheusement naïf, dangereux par défaut, en quelque sorte : prendre les armes pour le droit et la Constitution, et ne pas les prendre contre la Misère et le Capital !
- 4 Quoiqu'il en soit de cette interprétation, et de ces formules, le fait est que, après l'écoulement d'un demi-siècle, décembre 1851 est entré dans l'histoire, tandis que sa place commençait à se rétrécir dans le champ de l'exemplarité civique.
- 5 L'idéologie, cependant n'explique pas tout. La mémoire est aussi tributaire de ses supports, et elle dépend donc pour une part de leur évolution, laquelle peut avoir ses déterminations propres.
- 6 Il existe, on l'a dit, un entretien de l'exemplarité dans les discours politiques, nationaux ou régionaux. Mais le bon exemple peut être aussi entretenu par les livres d'histoire, et

notamment par cette *vulgate* nationale qui a longtemps inspiré, dans l'enseignement, les leçons d'histoire de France mâtinées d'instruction civique. Cette *vulgate* et cette pédagogie qui ont toujours été évolutives, sont aujourd'hui bien atténuées, tout a été dit là-dessus⁸.

- 7 Une mémoire peut être entretenue par l'art et la littérature, mais là aussi le goût évolue, en même temps que la politique, bien qu'il n'en soit, bien sûr, pas totalement tributaire : Victor Hugo, Émile Zola, Jules Vallès et autres amis des insurgés sont moins lus et moins admirés qu'il y a cent ans ou même seulement cinquante. Enfin la mémoire s'entretient, comme le nom l'indique, par les monuments commémoratifs. Statues de grands hommes, monuments sur les lieux de bataille, monuments aux morts, ont été l'une des grandes pratiques politiques, civiques et culturelles du XIX^e siècle européen, national et libéral⁹. Leur déferlement, parfois desservi par leur caractère artistique médiocre ou répétitif, a pu susciter à partir du début du XX^e siècle des effets de saturation, de satiété et de mépris — phénomène relevant de l'histoire spécifique du goût, et non pas de celle des idées politiques, mais susceptible là encore de cumuler ses effets avec les siens. Enfin, un monument est d'autant plus aisément regardé qu'une littérature appropriée incite les passants de la rue, qu'ils soient habitants du lieu ou voyageurs de passage, à aller les voir. Pour prendre un document classique de la pédagogie républicaine d'autrefois, le célèbre *Tour de France par deux enfants*, on remarquera qu'à chacune de leurs étapes André et Julien vont voir la statue du grand homme de la ville visitée.
- 8 Nous avons récemment écrit à l'occasion de deux colloques consacrés l'un à la pédagogie de l'Image, l'autre à la littérature des guides touristiques, une étude sur la sélection des choses à voir¹⁰. Elle s'est révélée pessimiste, du point de vue républicain... Je la résume rapidement.
- 9 Sélection est le mot qui convient. Et ses critères sont aisés à repérer. Ce n'est pas la beauté qui fait prime, mais l'antiquité. Un fragment de mur antique n'offre pas un spectacle beau, mais il est émouvant parce qu'il a deux mille ans d'existence. Ainsi le tourisme monumental est-il exhaustif en archéologie. Il ne manque ni une ruine gallo-romaine, ni une église, ni une forteresse. En revanche, l'information s'appauvrit après la Révolution française. L'historien et le pédagogue le regrettent, parce que c'est alors précisément que le corpus se diversifie et que, par-là, l'information pourrait devenir enrichissante en révélant des différences. Presque tous les villages ont une église catholique, généralement ancienne, ou prétendant au moins l'être par quelque partie architecturale qui l'est. Tous les villages en revanche n'ont pas de monument à la Révolution. Il serait donc, en principe plus utile à la satisfaction de la curiosité, et de l'information historique, du touriste venu d'un pays « blanc », d'attirer son attention sur le monument « rouge » dont il ignorait jusqu'à la possibilité d'existence, que sur le spectacle familier d'une église de plus¹¹. Bien entendu, réciproquement, il est bon que soient montrés les calvaires « blancs » aux touristes « rouges ». Mais la première de ces exigences est rarement satisfaite. Pourquoi cela ? Peut-être, — nous avons formulé cette hypothèse par raisonnement *a priori*, sans avoir de texte qui l'étaye —, peut être donc, est-ce parce que la mouvance touristico-commerciale fonctionne comme une institution d'agrément, et non pas de dérangement. Il est entendu, en France, que la politique est chose qui dérange ; or le touriste est en vacances pour oublier ce qui dérange et non pour retrouver les disputes. On a peu de chance d'être perturbé par un vestige de l'Ancien Régime, l'Ancien Régime étant perçu comme historique, et donc comme patrimonial.

Mais les luttes du XIX^e siècle sont encore le plus souvent perçues comme constituant « de la politique » (*horresco referens...*).

- 10 Jusqu'à quel point ces préjugés à peine conscients contribuent-ils aux omissions ? Le degré exact d'importance de cette portion de causalité reste à débattre. Mais il y a bien omission.
- 11 La région provençale, à laquelle nous nous sommes limités, après avoir seulement sondé d'autres parties de la France, compte trois monuments expressément consacrés à l'insurrection¹². Les Mées, dans les Alpes de Haute Provence (ci-devant Basses Alpes) est le village où les républicains qui avaient pu prendre le contrôle de Digne, le chef-lieu, ont tenté de s'opposer aux forces militaires répressives arrivant de Marseille en remontant la vallée de la Durance. Aups (Var) est celui où les républicains du centre et du sud du département, notamment les bouchonniers des Maures, après avoir renoncé à prendre Draguignan, et amorcé une marche vers le nord pour faire leur jonction avec les Bas-alpins, ont été rattrapés et battus par la colonne militaire venue de Toulon et Draguignan. Quant à Barjols (Var), la mémoire de l'insurrection y est entretenue par l'histoire dramatique d'un jeune ouvrier républicain, enfant du pays, Martin Bidaure celui qui fut « fusillé deux fois »¹³. Ce sont des monuments centraux sur la place publique principale de ces gros bourgs, pyramide à Aups, pyramide surmontée d'un buste de République aux Mées, groupe de figures sur socle (une femme République soutient un jeune homme mourant) à Barjols, avec inscriptions appropriées, bien entendu. On a affaire à des monuments « vivants » bien entretenus, et l'on peut noter qu'à Aups et à Barjols des maquisards d'une autre résistance, celle de 1944, y ont fait apposer leur propre inscription commémorative, au lieu de la surajouter, comme en d'autres lieux, au monument de 14-18.
- 12 Nous avons consulté tous les guides actuellement disponibles dans le commerce, au nombre de sept, le *Guide bleu* (Hachette), le *Michelin* (dit maintenant *Guide vert*), le *Guide du routard* (Hachette), celui de *France- Loisirs*, le *Guide Voir* (Hachette encore), *Le Petit Futé* (de la firme Kléber), et le *Guide de Charme* (édition Payot Rivages). *La Manufacture* qui a produit de bons guides partiels sur Aix, Marseille et la Côte d'Azur, n'a pas encore couvert à ce jour la Provence intérieure.
- 13 Les Mées est bien mal traité. Six guides sur sept n'ont même pas de notice sur le village (l'un des six citant seulement le site des Mées à cause des énormes falaises rocheuses qui le surplombent et qui, séparées par des failles verticales, évoquent vaguement, de loin, un cortège de pénitents ou pèlerins en robes blanches). Seul le *Guide bleu* cite le village, et le monument, avec une erreur partielle sur son sens : s'il y a eu bataille ici ce n'est pas parce que les villageois du lieu étaient plus républicains qu'ailleurs mais parce que ce fut le lieu d'un choc entre deux troupes venant d'ailleurs. Barjols, bourg de plus grande importance, est cité une fois sans notice aucune, mais les six autres, qui inventorient ses curiosités diverses, ne mentionnent pas le monument. Aups, enfin, une fois sans nulle notice de ville, a trois notices générales qui ignorent le monument, et trois qui le citent : le *Guide Bleu*, avec la même erreur d'interprétation qu'aux Mées (révolte locale au lieu de guerre de mouvement), le *Petit Futé* et le *Michelin*. Ce dernier dans le fascicule bas alpin a manqué les Mées, se rattrape ici en décrivant honorablement le mouvement d'Aups, sans oublier l'émouvante addition de 1944.
- 14 Il est juste de dire que l'histoire du XIX^e siècle est un peu mieux traitée dans les pages de présentation générale qui précèdent, dans les guides, la succession géographique des

parcours, des lieux ou des sites, que dans les notices localisées. Les choses à savoir (généralités) sont mieux documentées que les choses à voir (curiosités locales). C'est sans doute que les généralités sont faciles à écrire dans les bibliothèques, tandis que les monuments curieux supposent qu'on ait sillonné le terrain, village par village, ce qui est moins usuel.

- 15 Quoiqu'il en soit, l'insurrection de décembre 1851 est bien évoquée dans le *Guide Bleu* et dans le *Michelin*, de façon plus allusive dans le *Routard*, le *Petit futé*, et *France Loisirs*. Le *Guide de Charme* n'a pas de rubrique historique. Enfin, d'une façon qu'on peut tenir pour significative, le guide *Voir* saute du XVIII^e siècle à la Belle époque. « Nos » insurgés sont trop récents pour être classés dans le registre inoffensif du patrimoine, et trop rudes pour avoir suscité un aimable pittoresque, souriant. Leur mémoire, en tous cas, a sa modeste histoire, une histoire que les commémorations présentes savent enregistrer et dont elles susciteront peut-être une étape de plus.

NOTES

1. Faut-il citer, tant ils sont connus, les sept volumes de Pierre NORA [dir.], *Les lieux de mémoire*, Paris, Éditions Gallimard, 1984-1992.
2. La première réponse est celle de la tradition républicaine, et elle reste la nôtre, la deuxième celle de François Furet et de ses nombreux et influents disciples.
3. Eugène TÉNOT, *Paris en décembre 1851*, Paris, Lechevalier, 1865 ; et Eugène TÉNOT, *La France en décembre 1851*, Paris, Lechevalier, 1868. *La Fortune des Rougon* est rédigée dès 1869 ; elle paraît l'année suivante en même temps que l'Empire s'effondre. Le roman reproduit fidèlement, en changeant seulement les noms de lieux, les épisodes situés dans le Var (sauf un seul, transporté à Aix). Pour le détail de ces identifications ou transpositions, voir Maurice AGULHON, « Préface », dans Émile ZOLA, *La Fortune des Rougon*, Folio, Paris, Éditions Gallimard, 1981.
4. Liste et date : Aups (Var), 1881 : pyramide ; Clamecy (Nièvre), 1884 : pyramide ; Cosne (Nièvre), 1902 : obélisque ; Neuvy-sur-Loire (Nièvre), 1902 : pyramide ; Barjols (Var), 1906 : allégorie féminine en pied ; La Palisse (Allier), 1911 : pyramide ; Crest (Drôme), 1910 : pyramide et statue d'insurgé - Les Mées (Basses-Alpes), 1913 : allégorie féminine en buste ; Marmande (Lot-et-Garonne) : allégorie féminine en pied. Nous avons publié pour la première fois ce petit catalogue dans *1851-2001, Bulletin de l'Association pour le 150^e anniversaire*, Mairie des Mées, n° 1, novembre 1997, p. 4.
5. Dans Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la république*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 8, Paris, Éditions du Seuil, 1973, pp. 178-179.
6. Cet aspect du problème est souvent évoqué, à travers monographies locales et collectes de souvenirs, dans les articles que publie l'active Association 1851-2001, animée par René Merle, dans *1851-2001, Bulletin de l'Association pour le 150^{ème} anniversaire*, (voir notre note n° 4) ; ce bulletin en est à son seizième numéro. Il faudra que ses apports soient quelque jour synthétisés.
7. Les interférences entre faits de révolte économique et sociale (« jacquerie », « lutte des classes ») et mobilisation purement politique sont au cœur des travaux sur 1851 de Philippe Vigier (Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 2 volumes) et de nous-même (Maurice AGULHON, *La république au village*, Paris, Librairie Pion, 1970) — pour nous limiter à la région Provence. Sur la présence de ce problème

dans toute l'historiographie de la révolte, voir notre article : Maurice AGULHON, « Les résistances au Coup d'État en province. Esquisse historiographique », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1974, pp. 18-26.

8. Par Pierre Nora lui-même (Pierre NORA, « La visse instituteur national », dans Pierre NORA [dir.], *Les lieux de mémoire*, Paris, Éditions Gallimard, 1984-1992, tome 1), et par les spécialistes de ces dénonciations qui sont à des degrés divers, Christian AMALVI, *De Part et la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France : essai de mythologie nationale*, Paris, Éditions Albin Michel, 1988 ; et Suzanne CITRON, *L'histoire de France autrement*, Paris, Éditions ouvrières, 1992.

9. Maurice AGULHON, « La statuomanie et l'histoire », dans *Ethnologie française*, n° 2-3, 1978, pp. 143-172.

10. Maurice AGULHON, « Le choix des choses à voir », dans Laurent GERVEREAU [dir.], *Peut-on apprendre à voir ? Actes du colloque de Paris, 3-5 juin 1998*, Paris, Éditions de l'École nationale supérieure des beaux-arts/L'Image, 1999, pp. 222-229 ; on trouvera le même texte dans Gilles CHABAUD, Évelyne COHEN et Natacha COQUERY [dir.], *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle : villes, paysages, voyages. Actes du colloque de l'université Paris 7-Denis Diderot, 3-5 décembre 1998*, Paris, Éditions Belin, 2000, pp. 577-587.

11. Il va sans dire que nous ne plaidons pas pour l'amoindrissement de l'archéologie religieuse mais seulement pour un rééquilibrage de sa présence par une meilleure attention à l'archéologie profane. Que de remarques à faire par exemple, sur l'architecture et le décor de nos mairies de village !

12. À l'occasion par exemple de l'énorme monument de Clamecy dont j'ai tiré des conclusions dans *Coup d'État du 2 décembre 1851 : les insurgés de Clamecy et de la Nièvre. Actes du colloque de Clamecy, 24 mai 1997*, Clamecy, Société scientifique et artistique, 1999, pp. 301-308.

13. Abattu d'un coup de pistolet par un gendarme au cours d'une poursuite, il tombe, et, laissé pour mort, est abandonné dans un fossé. Blessé, il réussit à se traîner jusqu'à une ferme où des paysans le recueillent. Puis ceux-ci, effrayés par l'atmosphère de terreur que répand la répression, le livrent aux autorités. Il est alors fusillé de façon régulière et définitive.

RÉSUMÉS

La mémoire a son histoire comme le montre notamment la vogue des commémorations. Pourtant tous les événements ne tiennent pas une même place comme en témoigne l'étude des guides touristiques en Provence qui sont bien silencieux sur la résistance au coup d'état. « Nos » insurgés sont-ils trop récents pour être classés dans le registre inoffensif du patrimoine, et trop rudes pour avoir suscité un aimable pittoresque ? Leur action a cependant laissé des traces tangibles matérialisées par des monuments qui méritent tout autant que les églises locales une visite ou un détour.

Memory and tourism. Monuments related to 1851 in Provence. Memory has a history, as is being shown by the current wave of commemorations. However, all events are not equally celebrated, as a study of tourist guides on Provence has shown: they are quite mute on the resistance to the coup. Were "our" insurgents too recent to be classified in the harmless registry of heritage, and too tough to be part of the picturesque. Their deeds have nevertheless left visible traces which have been materialised by monuments which - just as the local churches - are worth a visit or detour.

INDEX

Mots-clés : Commémoration, Histoire culturelle, Histoire politique, Mémoire, Monuments

AUTEUR

MAURICE AGULHON

Professeur émérite au Collège de France.